



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 13 septembre 2018

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Début des travaux sur la Place du Marché à la mi-octobre 2018

Le début des travaux de réaménagement de la Place du Marché, planifié initialement au début juillet 2018 pour se terminer au début de l'été 2019, a été reporté à la mi-octobre. Ce report est la conséquence d'une opposition au projet, d'un imprévu en matière de fouilles archéologiques et de la procédure de consultation du dossier qui a duré près de trois mois supplémentaires.

Procédure de mise en consultation du dossier : la consultation du dossier par les Services de l'Etat avant la mise à l'enquête proprement dite aura duré plus de trois mois supplémentaires, vraisemblablement plus du fait de retards administratifs que du contenu du dossier de la Place du Marché. Nous pouvons relever l'aide précieuse de Monsieur le Voyer des Routes qui nous a soutenus dans notre démarche. Le dossier a été mis à l'enquête du 25 mai au 25 juin en conformité du préavis des Services de l'Etat.

Opposition au projet : l'opposition a été déposée le 25 juin. L'opposant a été rencontré en séance de conciliation et, à la suite des explications données, l'opposition a été retirée en date du 24 juillet 2018.

Fouilles archéologiques : Lors de l'établissement du préavis en 2017, le service archéologique cantonal a émis avec certitude l'hypothèse de fouilles minimales en regard du simple fait que les tranchées des infrastructures étaient existantes et que le nouveau revêtement en pavés ne nécessitait que l'enlèvement d'une faible couche sous le revêtement actuel. Les tests de portance afin de déterminer la résistance à la charge se sont révélés quant à eux satisfaisants.

En juin 2018, trois sondages d'évaluation des fouilles pour la plantation des arbres ont mis à jour une concentration de sépultures en affleurement du terrain, sous le revêtement bitumineux, dans le passage à hauteur de Manor jusqu'au bâtiment de la société Parvico. Dès lors, le niveau fini d'aménagement a été surélevé afin d'éviter des fouilles supplémentaires. Cette modification du projet a nécessité une nouvelle planification. De ce fait, le budget de l'archéologie démontre un dépassement d'environ Fr. 160'000.—. Il sera toutefois couvert par les économies réalisées lors de

l'adjudication des travaux de la place et une nouvelle subvention fédérale pour l'archéologie.

Ce retard n'a aucune conséquence financière sur le projet et les travaux pourront normalement démarrer à la mi-octobre.

2. Préavis n° 16/2017 Agrandissement de la halle no ECA 2861

Prévu dans le préavis n° 16/2017, le radier accueillant la halle n° ECA 2861 a été réalisé avec une surlongueur de 5m en prévision d'un agrandissement futur de la halle. Cette réalisation anticipait une extension du bâtiment en tenant compte du fait que les besoins de stockage à court et moyen termes seraient couverts. Durant l'été 2018, deux demandes internes pour des volumes relativement importants de stockage ont provoqué une révision des besoins d'espace.

Profitant d'une opportunité économique pour un agrandissement durant le remontage de la halle et de la nouvelle analyse des besoins, la Municipalité a validé la solution de l'extension de la halle, représentant une surface au sol de 75m².

Compte tenu du fait que des économies ont pu être réalisées dans le cadre du démontage / remontage de la halle, notamment au niveau des postes construction métallique, aménagements extérieurs et remise en état de la parcelle, cette dépense supplémentaire de Fr. 37'000.— peut être prise dans le cadre du montant alloué au préavis n° 16/2017 avant son bouclement.

Fourniture du matériel de construction	Fr.	22'000.—
Montage	Fr.	13'000.—
Divers et imprévus	Fr.	<u>2'000.—</u>
Total	Fr.	<u>37'000.—</u>

Nous regrettons que cette option n'ait pas été prise directement lors de l'élaboration du préavis mais cette solution permet de résoudre une problématique qui serait restée pérenne.

3. Travaux routiers supplémentaires à Corges

En 2017, nous avons procédé à des travaux d'infrastructures (eaux et services – préavis n° 04/2017) dans le hameau de Corges.

Comme ces travaux ont engendré beaucoup de fouilles sur toute la longueur de la traversée du hameau, la Municipalité a prévu de poser un tapis bitumeux de 35 mm sur toute la route centrale du hameau. Un montant de Fr. 49'000.— a été mis au budget 2018. Pour ce faire et suite à un appel d'offres, la Municipalité a mandaté une entreprise de la région pour effectuer cette prestation, dont le coût a été arrêté à Fr. 49'311.15.

Lors du dégrappage de la couche de bitume existante, nous avons pu nous apercevoir qu'il y avait d'énormes disparités sur l'épaisseur de la couche de fondation, soit de 0 à 8 cm. De plus, il a été constaté, dans certaines sous-couches d'enrobé, la présence de goudron pollué qui nécessite un traitement en décharge spéciale. Pour faire face à ces surprises, et au lieu d'intervenir de manière ponctuelle, il a été décidé de reconstituer une nouvelle couche de fondation en posant un enrobé monocouche de 8 cm sur toute la surface de la traversée du hameau. Cette manière de faire a aussi permis de corriger certaines pentes qui étaient inadéquates pour la récolte des eaux de

pluie. Ces travaux ont nécessité une demande d'offre complémentaire et la Municipalité a adjugé un montant supplémentaire de Fr. 41'406.45 dans sa séance du 12 septembre 2018, à titre de dépenses imprévisibles et exceptionnelles et selon les modalités fixées par le Conseil communal au début de la législature. Ces plus-values seront en principe financées par les réserves prévues pour les imprévus du compte entretien des routes du budget 2018.

4. Personnel communal

La Municipalité de Payerne a procédé aux engagements suivants :

- Mme Patricia Pichon, engagée du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 en qualité de collaboratrice administrative, rattachée au Service à la population.
- Madame Sophie Bras Pereira, engagée au 1^{er} août 2018 en qualité d'agente de nettoyage auxiliaire, rattachée au secteur Exploitation Bâtiments. Il s'agit d'un remplacement de poste vacant.
- Madame Alessia Chaney et Madame Anaïs Pigueron, engagées en qualité de stagiaires MPC du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019 à l'Administration générale.
- Monsieur Michaël Rapin, engagé en qualité d'apprenti de commerce du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2021, à l'Administration générale.
- Monsieur Enzo Bardey, engagé en qualité d'apprenti horticulteur du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2021, au secteur des Parcs et Promenades.
- Madame Maria Helena Tarqi, engagée au 21 août 2018 en qualité d'agente de nettoyage auxiliaire, rattachée au secteur Exploitation Bâtiments. Il s'agit d'un poste supplémentaire, conformément au budget.
- Monsieur Sébastien Haldimann, engagé au 1^{er} septembre 2018 en qualité de collaborateur polyvalent au secteur Entretien du domaine public selon un taux d'activité de 60%. Il s'agit d'un poste supplémentaire, conformément au budget.
- Monsieur Lionel Chevalley, engagé au 1^{er} octobre 2018 en qualité de chef de secteur du Service à la population, préposé au contrôle des habitants. Il s'agit d'un remplacement de poste vacant.
- Monsieur Tedros Rezene, engagé au 1^{er} octobre 2018 en qualité de conducteur de balayeuse, rattaché au secteur Entretien du domaine public. Il s'agit d'un remplacement de poste vacant.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



C. Luisier Brodard



Le Secrétaire :



S. Wicht